Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2082

Artikel: Maîtrise de l'immigration : la solution vaudoise : À la recherche d'une

voie législative

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017339

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Wikileaks, soit 17 documents confidentiels montrant les inéluctables progrès de la privatisation des services encouragée par Tisa. D'autre part, un article décrit la «machine de guerre contre le service public» avancée par le PLR genevois sous prétexte de frein à l'endettement.

La méfiance à l'égard de Tisa reste donc de mise. En Suisse, le mandat des négociateurs paraît imprécis même si le Conseil fédéral raisonne par analogie et juge que les consignes demeurent inchangées depuis le temps des AGCS.

Au total, trois voix au moins méritent d'être mieux entendues à propos de Tisa. Celle des gauches politiques et syndicales, réunies dans la lutte contre les dangers qui menacent le service public et les emplois offerts par les

administrations et les instances paraétatiques. Celle aussi des Verts qui craignent la libéralisation des services et ses effets sur les libertés individuelles ainsi que pour l'environnement. Celle enfin des organisations de défense des droits humains qui dénoncent, à l'instar d'Alliance Sud, les conséquences de la dérégulation pour ceux que l'OMC classe parmi les pays les moins avancés.

Maîtrise de l'immigration: la solution vaudoise

A la recherche d'une voie législative

Albert Tille - 08 juin 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27712

Le canton de Vaud compte 32% de ressortissants étrangers dans sa population, soit 10% de plus que la moyenne suisse. Il a pourtant rejeté à 61% l'initiative contre l'immigration de masse. Le Conseil d'Etat constate, par ce vote, que la population juge la libre circulation indispensable au bien-être de la région. Il le dit clairement au Conseil fédéral dans sa réponse à la consultation sur la mise en œuvre de l'initiative de l'UDC.

Le projet porte essentiellement sur les modalités de l'introduction de contingents. Le Conseil fédéral espère, ou fait croire qu'il espère obtenir par négociation une modification de l'accord sur la libre circulation permettant l'introduction de contingents

pour les ressortissants de l'UE.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud «se fait peu d'illusions sur les chances de succès de cette démarche». Et il estime prioritaire de définir une «stratégie pour préserver les accords bilatéraux», donc de ne pas introduire des contingents. Il répond toutefois à la consultation en décrivant la manière la moins dommageable pour la région lémanique de contingenter la migration européenne.

L'intérêt de la réponse vaudoise porte essentiellement sur la manière de maîtriser l'immigration par des mesures internes, sans toucher à l'accord avec l'UE. Elle propose d'abord d'intensifier la lutte contre le *dumping* salarial,

d'imposer des conditions minimales de salaire, d'élargir l'application des conventions collectives. Le gouvernement vaudois propose aussi de mieux exploiter la main-d'œuvre indigène potentiellement disponible.

Le Conseil fédéral a suggéré à ce sujet une série de mesures à discuter avec les cantons. Mais les avancées sont minimes. Le développement de l'emploi féminin offre d'importantes possibilités. Une enquête de l'OFS montre que 23,2% des mères désireraient augmenter leur taux d'occupation si la garde des enfants était résolue. Des mesures devraient également être prises pour le maintien ou l'accès au marché du travail des personnes âgées ou des handicapés.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat retient une procédure inspirée par la rectrice de l'Université de Fribourg, Astrid Epiney, développée récemment dans Le Temps. L'art 121a issu de l'initiative de l'UDC laisse une marge de manœuvre pour maîtriser l'immigration par des mesures législatives internes. Le peuple pourrait se prononcer à leur sujet par référendum.

La nécessité d'un nouveau vote sur l'immigration fait pratiquement l'unanimité, mais selon des versions fort différentes, la plus radicale étant l'initiative Rasa proposant d'abroger purement et simplement l'article 121a (DP 2062, 2063).

Tout nouveau vote sur des textes constitutionnels exigerait, pour être adopté, la majorité du peuple et des cantons. En février 2014, l'initiative n'a été acceptée que par 50,34% des votants. Moins de 20'000 voix ont manqué pour son refus. En revanche, l'autre majorité nécessaire, celle des cantons, a été massive: 12 et 5 demi pour; 8 et 1 demi contre. Rattraper un tel retard paraît impossible. C'est pourquoi le recours à un simple vote législatif semble la seule voie possible pour maîtriser l'immigration sans compromettre les bilatérales.

Pour y parvenir, le Parlement devrait adopter un projet substantiel et crédible. Le succès dépend d'une large entente des partis hors UDC. Ainsi, le PLR accepterait le renforcement des mesures d'accompagnement préconisées par la gauche. Le PS accepterait-il de retoucher l'accès des migrants aux aides sociales?

Le délégué vaudois aux affaires européennes présentait

récemment la position du gouvernement vaudois à un auditoire du Nomes. A titre personnel, sans engager le Conseil d'Etat, Simon Affolter estime que le projet législatif pourrait comporter une disposition permettant d'introduire des contingents si les mesures adoptées ne parviennent pas à maîtriser l'immigration. L'UE ne constaterait pas une violation de l'accord sur la libre circulation avant que cet éventuel contingentement soit appliqué à un ressortissant européen.

L'indispensable débat sur l'immigration, pour l'heure encore chaotique, ne devrait se concrétiser qu'après le refus européen confirmé de renégocier l'accord sur la libre circulation... et après les élections fédérales, qui bloquent toute entente gauche droite «contre nature» pour sauver les bilatérales.

Monnaie pleine, réforme vide

L'initiative s'égare dans un débat philosophique là où des mesures urgentes et praticables sont nécessaires

Invité: Beat Bürgenmeier - 06 juin 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27701

L'initiative Monnaie pleine (DP 2041) est censée répondre à la fois à la nécessité de réformer le secteur financier en profondeur et à la passivité des politiciens enclins à se poser en victimes de l'hégémonie américaine. Elle lutte contre la création monétaire des banques par voie scripturale et

renforce le rôle de la Banque nationale à qui elle confère les pleins pouvoirs d'émettre et de contrôler toute forme de monnaie.

Après la tempête, enfin une proposition sage, pourrait-on penser. Seulement voilà, l'idée suit un peu la même logique que celle de l'initiative Minder qui a fait croire qu'elle lutte contre les salaires abusifs des dirigeants. L'initiative Monnaie pleine fait croire qu'elle limite efficacement les excès de la finance. Les deux idées visent un vrai problème, mais proposent de faux remèdes. L'une fait naïvement appel aux